

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 26 juin 2026	N° 2026-313

Convocation du 20 avril 2026

Aujourd'hui vendredi 26 juin 2026 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Thomas CAZENAVE, Président

ETAIENT PRESENTS :

Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Ariane ARY, M. Jean-Charles ASTIER, M. Christian BAGATE, Mme Isabelle BERRIÉ, Mme Nathalie BOIS HUYGHE, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jimmy BOURLIEUX, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Céline BOUTE, Mme Fatiha BOZDAG, M. Eric CABRILLAT, M. Gerald CARMONA, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, Mme Chantal CHABBAT, Mme Jacqueline CHADEBOST, M. Gérard CHAUSSET, Mme Anne-Laure CHAZEAU, Mme Camille CHOPLIN, M. Jean Francois CLEDEL, Mme Christelle COTTON, Mme Laure CURVALE, Mme Florence DAMET, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Cécile DESJAMBES, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Catherine FABRE, Mme Anne FAHMY, Mme Vanessa FERGEAU-RENAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Maël FETOUH, Mme Hélène FLORIAN, M. Alain GARNIER, Mme Sophie GAUDRU, M. Yohann GIACOMETTI, M. Frédéric GIRO, M. Mathieu HAZOUARD, M. Marc KLEINHENTZ, M. Michel LABARDIN, M. Marc LAFOSSE, M. Henri LAGARRIGUE, M. Gwénaél LAMARQUE, M. Jérôme LAMBERT, M. Johnny LEBEAUPIN, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, M. Mayeul L HUILLIER, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Jean-Claude MARSAULT, Mme Alexandra MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Bruno NAULEVADE, Mme Laurence NAVAILLES, M. Jeremy NICOL, M. Pierre De Gaétan N JIKAM, M. Taner OZKOSAR, M. Eric OZOUX, M. Luc PASCAL, Mme Pascale PAVONE, M. David PENNETIER, Mme Juliette PEREZ, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. David POULAIN, M. Eric POUILLIAT, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Philippe QUERTINMONT, Mme Valérie QUESADA, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alexandre RUBIO, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Boubacar SECK, Mme Alexandra SIARRI, M. Georges SIMON, M. Serge TOURNERIE, M. Jean-Luc TRICHARD, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Ariane VAN GHELUE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Daphné ALATERNE à Mme Ariane ARY
M. Quentin BELAUBRE à Mme Isabelle BERRIÉ
Mme Claudine BICHET à M. Olivier CAZAUX
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Mathieu HAZOUARD
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
Mme Yana LANGLOIS à M. Johnny LEBEAUPIN
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Jean-Marie TROUCHE

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 26 juin 2026	<i>Délibération</i>
	ADG Action Climatique et Transition Energétique	N° 2026-313

Lancement de la révision de la politique de l'eau et demande d'aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne - Décision - Autorisation

Monsieur Jérôme PEScina présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°2011/0952 du 16 décembre 2011, le Conseil Communautaire de Bordeaux a approuvé la politique de l'eau sur la base d'un diagnostic réalisé par les services communautaires au cours des années 2010 et 2011.

Cette Politique de l'Eau affirmait une nouvelle stratégie et un nouveau cycle d'actions pour les 20 ans à venir. Elle se voulait la synthèse des préoccupations des citoyens, partenaires et associations, exprimées dans un livre blanc, et d'une volonté communautaire forte d'assurer le développement de l'agglomération et de ses activités en harmonie avec la nature, volonté affirmée à l'époque dans le projet métropolitain autour des valeurs d'une métropole « sobre, solidaire, stimulante, sensible et singulière ».

Depuis 2011, le contexte technique et financier a évolué. En effet, de nouveaux enjeux métropolitains autour du grand cycle de l'eau ont émergé : le territoire doit être résilient face au changement climatique, au changement hydrique et doit s'assurer de la cohérence entre les besoins et la ressource dans un contexte d'augmentation démographique. La réglementation, le mode de gestion (passage en régie), et les attentes sociétales ont évolué (PFAS et qualité de l'eau, gestion des eaux pluviales...). Dans le cadre du 18^{ème} baromètre intercommunal mené début 2025, 64% des habitants ont érigé en première place le sujet de l'assainissement des eaux usées et la distribution de l'eau potable.

Par ailleurs le contexte financier contraint nous oblige à repenser nos politiques publiques afin de les rendre plus efficaces d'une part et de redéfinir nos ambitions au regard de leur financement d'autre part.

Face à ces constats, un bilan de la précédente politique ainsi qu'un diagnostic du territoire autour des enjeux eau doit permettre de mettre en exergue les sujets majeurs à porter sur ces thématiques dans le cadre de la nouvelle mandature.

Sur la base de ces éléments, l'exécutif sera amené à se positionner sur une nouvelle stratégie de la gestion de la ressource en eau qui posera un cadre technique et financier à l'exercice. Cette démarche sera menée dans une dimension transversale et transpartisane.

En effet, de nombreuses compétences métropolitaines telles que l'aménagement et la gestion de l'espace public, le développement économique, l'énergie, la prévention des risques, la biodiversité... ne peuvent s'exercer sans intégrer la question de l'eau. Ces différentes compétences impactent ou sont impactées par la gestion de l'eau. Par exemple, les choix à venir dans le cadre de la révision du PLU pourraient apporter des solutions aux risques inondations, à la saturation de nos stations d'épuration, aux îlots de chaleurs

urbaines mais pourraient aussi venir contraindre l'aménagement du territoire et son développement économique. La nouvelle politique de l'eau devra donc être coconstruite avec l'ensemble des acteurs métropolitains et des partenaires.

Pour mener cette démarche, Bordeaux Métropole entend solliciter une aide financière auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2011/0952 du 16 décembre 2011 approuvant la politique de l'eau

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE

Il est essentiel de réviser la politique de l'eau, eu égard aux évolutions tant techniques, juridiques, financières que sociétales,

QUE pour ce faire, Bordeaux Métropole doit être en mesure de solliciter des aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne,

DECIDE

Article 1 : de lancer le projet de révision de la politique de l'eau

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à solliciter une demande d'aide auprès de l'Agence Adour Garonne à cette fin ;

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Ne prend pas part au vote : Madame LECERF MEUNIER, Monsieur MARI, Madame PAVONE, Monsieur SAINT-PASTEUR

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 juin 2026

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,
---------------------------------	---------------------------